L'INFO À ERNO

Au fil de l'eau

Bulletin municipal d'Ernolsheim-Bruche - Numéro 2 - Octobre 2020

INTER'ACTIONS
Nos dossiers prioritaires

ACTUALITÉS
de la ComCom

LA VIE
du village

ZOOM SUR...
À la rencontre de nos commerçants

LE CHAUFFAGE ÉCOLOGIQUE
en questions

ACTUALITÉS
Vie pratique et agenda

SOMMAIRE

2 ÉDITO
Vivre différemment

3 INTER'ACTIONS,
nos dossiers prioritaires

9 ACTUALITÉS
de la ComCom

10 LA VIE
du village

14 ZOOM SUR...
À la rencontre de nos commerçants

15 LE CHAUFFAGE ÉCOLOGIQUE
en questions

16 ACTUALITÉS
Vie pratique et agenda

ÉDITO

Depuis la mi-mars, notre village a appris à vivre différemment : interdiction de travailler pour les uns, télétravail pour d'autres, avec des protocoles sanitaires alourdis pour tous. Nous avons fait l'expérience de sentiments que nous ne connaissions pas jusque-là : la peur du lendemain et parfois la crainte de l'autre. Le temps du confinement a amenuisé le lien social en nous enjoignant de vivre reclus, de mettre entre parenthèses nos familles, nos relations amicales et professionnelles afin de limiter la propagation du virus.

Petit à petit, nous avons réinventé notre façon de vivre : les réseaux sociaux se sont développés, le sport individuel a pris le pas sur les activités collectives.

L'heure du déconfinement a sonné et en attendant le vaccin, nous apprenons maintenant à vivre avec le virus en appliquant les « gestes barrières ».

Côté mairie, un travail important des services administratifs et techniques et des nouveaux élus a été réalisé pour que la vie reprenne du mieux possible. Pour que nos enfants puissent retourner à l'école, pour que les associations puissent reprendre leurs activités, les modes de fonctionnement habituels ont été lourdement chamboulés : révision des horaires d'occupation des salles pour pouvoir augmenter la fréquence de nettoyage, acquisition d'équipements destinés à renforcer la sécurité sanitaire, matérialisation de sens de circulation au sol...

Ce sera une année presque blanche niveau animations, mais malheureusement il faut faire avec... La cérémonie du 14 juillet, bien qu'amputée de son traditionnel feu d'artifice et bal des pompiers, a été une réussite.

> Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré et qui œuvrent encore au quotidien pour éradiquer la pandémie de Covid-19.

En revanche, la fête du village annulée en dernière minute, organisée par l'OMSALE et soutenue par la municipalité, nous laisse un goût amer et un sentiment de frustration et d'inachevé.

Cependant, le rebond épidémique nous pousse à ne pas relâcher notre vigilance face au virus.

Avec l'équipe municipale, nous vous remercions pour votre participation à cet effort et restons à votre disposition.

SÉBASTIEN CLÉMENT,
adjoint au maire chargé de la vie associative

ADOPTION D'UNE CHARTE
pour guider l'action communale

L'Histoire tantôt ronronne, tantôt bascule et la plupart du temps on ne voit rien venir. Rappelons-nous la chute du Mur et l'enchaînement soudain qui avait biffé, d'un gros trait de marqueur, tout à la fois le bloc de l'Est, la guerre froide et quelques-uns de nos repères les mieux ancrés. Peu de monde avait anticipé un effondrement aussi rapide et il est toujours plus facile de lire les signes avant-coureurs a posteriori.

Il semble que nous soyons à l'aube d'un tel basculement. La brève parenthèse ouverte il y a un peu plus de 200 ans par la Révolution industrielle a donné naissance à un nombre incroyable de progrès techniques et scientifiques.

Le niveau de vie a été élevé, au moins dans nos contrées, à un degré jamais atteint. Mais à quel prix... Le brillant édifice est fragile. Tout est à portée de clic, mais la quasi-totalité des circuits d'approvisionnement dépend du siphonage des dernières réserves d'hydrocarbures ; les sécheresses récurrentes font mourir nos forêts ; la campagne strasbourgeoise est progressivement vitrifiée sous le béton ; nos alliés du règne animal disparaissent les uns après les autres et nous croulons sous nos propres déchets. Et la liste est loin d'être exhaustive.

La dignité impose, dans ce contexte, non pas de baisser les bras ou de céder à l'hystérie, mais d'envisager sereinement, dès aujourd'hui, les conditions dans lesquelles nos enfants pourront s'adapter aux inévitables changements et s'épanouir à Ernolsheim en 2050.

Un travail de longue haleine qui nous projette bien au-delà de ce mandat. Travail qui ne se fera pas sans votre implication.

ALORS PAR QUOI, PAR OÙ COMMENCER ?

La bonne nouvelle, c'est que d'autres se sont emparés de la question avant nous. Farfelus hier, visionnaires aujourd'hui, bien des élus locaux ont fait ce pas de côté, animés par la conviction qu'une autre voie devait être ouverte. Leurs échecs, leurs réussites constituent pour nous de précieux enseignements : le chemin est balisé. Un chemin, reconnaissons-le, pas toujours très carrossable, mais on y trouve de l'ombre. Rencontres, entraide, bonnes pratiques : les exemples sont nombreux et inspirants. Et surtout, ils nous inculquent le sens des limites. Car en matière d'écologie, si le degré de conscience a évolué, nous sommes encore très loin du consensus. Notre village est bien placé pour savoir qu'en haut-lieu, les enjeux environnementaux, comme au plus fort des 30 Glorieuses, ne pèsent pas bien lourd face au développement économique à tout crin.

C'est ce constat extrême, mais pourtant incontestable aujourd'hui, qui nous a poussés à réfléchir à une charte. Considérez-la comme un outil.

Un garde-fou pour que notre action, avec votre aide, s'inscrive tout au long de ce mandat dans un projet ambitieux au service des générations futures.

ERNOLSHEIM-BRUCHE 2050

L'humanité va devoir faire face à une série inédite de défis majeurs, parmi lesquels le dérèglement climatique, l'épuisement des ressources, l'effondrement de la biodiversité, l'accumulation des déchets ou la pollution de l'air et de l'eau.

« Le peu, le très peu que l'on peut faire, il faut le faire quand même. »
Théodore Monod

SANS AUCUNE ACTION, QUE SERA DEMAIN ?

Le Conseil Municipal n'est élu que pour 6 ans, mais nous nous engageons à agir, dès aujourd'hui et à notre échelle, afin de limiter l'impact social et environnemental de nos modes de vie pour les générations futures. La présente charte répond à un double objectif : guider notre action, et clarifier notre vision pour Ernolsheim-Bruche.

Les points de cette charte sont ambitieux, complexes et difficiles à mettre en œuvre. Ce n'est pas une raison pour baisser les bras. Convaincus que notre village peut sortir plus épanoui des bouleversements qui s'annoncent, nous évaluerons chacun de nos projets à l'aune des principes suivants :

1. S'assurer de la qualité des services, au profit des habitants.
2. Préserver la santé des habitants et la qualité de vie en luttant contre toutes les nuisances (bruit, pollution de l'air, etc.), en favorisant la prévention et en veillant à l'accessibilité aux soins.
3. Privilégier la convivialité, le vivre-ensemble et le développement des relations humaines et intergénérationnelles.
4. Promouvoir la solidarité entre les habitants de la commune, de la communauté de communes, mais aussi dans le temps, en agissant aujourd'hui pour le bien-être des générations de demain.
5. Soutenir les initiatives personnelles, collectives ou professionnelles au service du vivre-ensemble et du développement durable.
6. Mettre en place des dispositifs de participation citoyenne.
7. Préserver les ressources locales : sol, eau, bois, espaces naturels.
8. Favoriser le développement de la biodiversité.
9. S'engager sur la voie de la sobriété, notamment par l'économie des ressources et la réduction de notre empreinte écologique.
10. Favoriser les mobilités douces.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE,
nos premiers pas !

Lors de la campagne électorale, nous avons déclaré vouloir associer davantage les citoyens à la prise de décision politique. C'est un point que nous avons réaffirmé dans notre charte et c'est dans cette optique que nous avons créé 3 comités consultatifs rassemblant élus et citoyens autour de 3 sujets d'intérêt communal : le crématorium, le lotissement et la minoterie. Nous tenons à vous remercier pour l'enthousiasme avec lequel vous avez répondu à notre appel ! Nous avons décidé de retenir toutes les candidatures pour les comités, dont la composition a été arrêtée par le conseil municipal du 21 septembre.

Comité Crématorium

Il sera présidé par le maire, et composé de 6 autres membres du conseil municipal et de 33 habitants. À l'heure où nous écrivons ces lignes, la première réunion est prévue le 1er octobre, et tous les membres du comité y ont été invités par courriel.

Comité Lotissement

Il sera présidé par le maire, et composé de 5 autres membres du conseil municipal et de 24 habitants. La première réunion de ce comité sera lancée ultérieurement, chacun des participants sera informé par courriel.

Comité Minoterie

Il sera présidé par le maire, et composé de 11 autres membres du conseil municipal et de 40 habitants. À l'heure où nous écrivons ces lignes, la première réunion est prévue le 2 octobre, et tous les membres du comité y ont été invités par courriel.

Pourquoi avoir retenu toutes les candidatures ?

Pour ne pas freiner l'élan citoyen qui a fait suite à notre appel, et parce que nous pensons que chacun pourra contribuer au débat à sa manière.

Comment travailler de manière efficace avec des comités aussi larges ?

Au sein des comités, nous proposerons la formation de petits groupes de travail avec des volontaires souhaitant creuser davantage certains sujets.

C'est un exercice démocratique inédit dans notre village

Nous espérons que nous répondrons à vos attentes et resterons à votre écoute pour améliorer le dispositif au cours du mandat !

LA FABRIQUE DU SENS COMMUN
Savoirs, savoir-faire, vie sociale

Le monde change, c'est une évidence, mais de quelle manière ? Et qu'allons-nous mettre en place, au niveau local, pour nous y adapter ?

Nous souhaitons jeter les bases d'une communauté d'expériences qui puisse permettre à chacun d'entre nous, à Ernolsheim, d'enrichir son bagage de savoirs et de savoir-faire, et de partager son ressenti sur les changements en cours.

Nous avons emprunté à Orwell (*La Ferme des animaux*, 1984) le concept de sens commun, qui le mieux traduit cette disposition d'une communauté à ne pas se laisser réduire à une masse d'individus isolés, assis et assistés, mais au contraire à se tenir debout, les pieds sur terre, à faire usage de ses sens pour décider elle-même où elle veut aller. Là réside sans doute la vraie liberté : **élaborer une base commune de savoirs et d'expériences vécues, pour y voir plus clair et être enfin capable de se donner des limites.**

La Fabrique du sens commun vous accueillera régulièrement dans la salle socioculturelle, les mercredis, dans la foulée du futur marché. Pour notre première, le 21 octobre, une projection-débat autour du film « Chemin de travers » sera organisée à 20h. Avec en parallèle une vente de graines bio organisée par l'association « Réserve du Bishnoï »..

Nous vous espérons nombreux !

LANCEMENT
d'un marché local

La période du confinement a été l'occasion, pour beaucoup d'entre nous, de prendre le temps de mieux consommer, de nous approvisionner directement auprès des producteurs, de cuisiner avec des produits locaux et de saison.

Le retour progressif à nos activités nous éloigne de ces bonnes résolutions, et s'associe souvent à un retour à des habitudes de consommation moins vertueuses. Le supermarché est plus pratique, moins cher, on y trouve tout et on gagne du temps.

Mais cela correspond-il vraiment au modèle alimentaire que nous souhaitons développer ?

Afin de vous permettre de vous approvisionner en préservant l'environnement et l'économie locale via les circuits courts, mais aussi votre santé via la qualité des produits, nous lancerons un marché local à partir de mi-novembre. Celui-ci se tiendra les mercredis de 16h à 19h, sur le parking du complexe sportif.

Il devrait regrouper :

- Le boucher-charcutier déjà présent (Christophe Bodin – Schnersheim)
- Un maraîcher bio (les Jardins de la Montagne Verte – Strasbourg)
- Un commerçant de fromages, vins et bières artisanales bio (le Jus de la Vigne – Osthoffen)
- Un biscuitier bio (P'tit bout d'Alsace – Geispolsheim)
- Une commerçante en prêt-à-porter d'Ernolsheim (Madame Rouillon)
- Tous les 15 jours, une productrice de savons bio (Les savons du bon sens - Thannenkirch)
- Occasionnellement, un apiculteur d'Ernolsheim (M. Krauth)

Souhaitons-leur la bienvenue, et soutenons-les ! Ce genre d'initiative ne pourra perdurer que si chacun d'entre nous y participe. Nous comptons sur vous pour construire, dès aujourd'hui, un monde plus durable !

Et en attendant le lancement du marché, vous pouvez d'ores et déjà vous approvisionner auprès du poissonnier Erb-Foesser les mercredis à 11h, rue du milieu, et auprès du boucher-charcutier Bodin les mercredis de 16h30 à 18h30 au niveau du complexe sportif. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur eux pendant le confinement, à nous de leur rendre la pareille maintenant !

LA MAIRIE
toujours plus proche de vous !

Depuis notre installation au conseil municipal, nous cherchons à mieux vous informer sur la vie locale : la refonte du bulletin communal, la création de la page Facebook « Les actualités d'Ernolsheim-Bruche » et une exploitation plus importante du panneau lumineux ont été les premiers axes de travail.

Pour faciliter encore la communication entre la mairie et les citoyens, nous avons mis en place l'application « IntraMuros », qui vous permet de recevoir des alertes communales directement sur votre smartphone, mais aussi d'accéder à divers services (annuaire, communication avec les associations, calendrier des événements à venir...).

Téléchargez dès aujourd'hui l'application pour avoir toutes les informations du village en temps réel !

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone :

Play Store (Android) Apple Store (iPhone)

Tapez « IntraMuros » dans la barre de recherche et téléchargez l'application :

IntraMuros

Sélectionnez ensuite « Ernolsheim-Bruche » et recevez les informations importantes par notification, le tout gratuitement et sans inscription.

Les personnes ayant des difficultés à installer l'application peuvent contacter la mairie, nous nous rendrons disponibles pour les aider.

ÉTUDE D'ONDES
électromagnétiques

Depuis quelques années, une antenne de téléphonie mobile surplombe notre village, ce qui nous interroge sur les conséquences potentielles sur notre santé. Nous avons donc sollicité l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) pour une mesure d'exposition aux ondes électromagnétiques. Cette démarche est gratuite et son financement repose sur un fonds public alimenté par une taxe payée par les opérateurs de téléphonie mobile.

Exem, un laboratoire accrédité et indépendant, est intervenu le 31 août pour effectuer des mesures au niveau de l'école primaire, du périscolaire et de la bibliothèque.

Il en ressort que les valeurs limites d'exposition, fixées par le décret 2002-775 du 3 mai 2002, sont respectées pour toutes les ondes mesurées sur la bande 100 kHz - 6 GHz. Les ondes de téléphonie mobile de l'opérateur Orange (2G, 3G et 4G) sont effectivement celles qui présentent les niveaux de champ les plus élevés, mais comme le montre le graphique ci-contre, cela reste bien en-dessous des limites règlementaires.

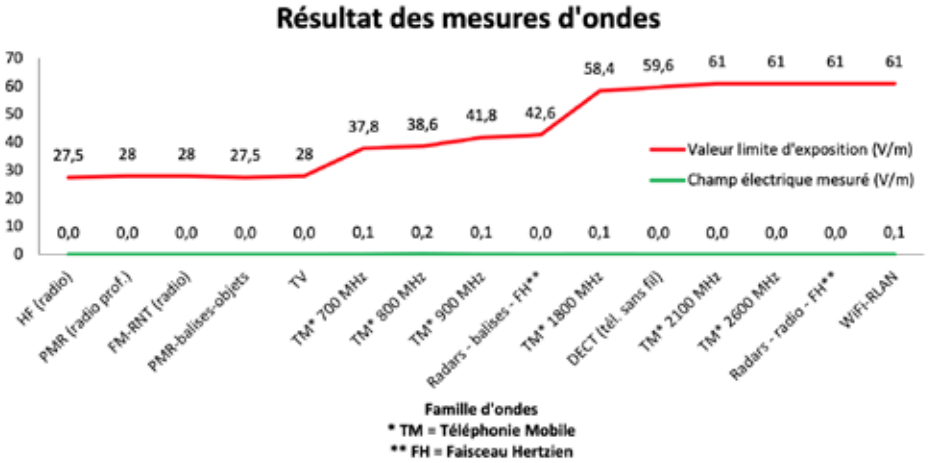

Le niveau global d'exposition, soit la mesure cumulée de l'ensemble des champs électromagnétiques, a été mesuré dans toutes les salles. Le niveau le plus important qui a été relevé est de 0,27 V/m, soit 100 fois moins que la limite, fixée par le décret du 3 mai 2002, à 28 V/m. Bien évidemment, n'ayant aucune compétence dans ce domaine, nous ne nous prononcerons pas sur la pertinence des valeurs limites fixées par le législateur en termes de santé publique, mais nous savons maintenant qu'elles sont respectées.

L'intégralité du rapport est consultable en mairie et les conclusions figurent sur le site www.cartoradio.fr

PLAN COMMUNAL
de Sauvegarde (PCS)

La commune travaille actuellement à la mise à jour d'un « Plan Communal de Sauvegarde ».

Objectif : le plan de sauvegarde communal est un outil pour planifier les actions des acteurs communaux (élus, agents municipaux, bénévoles de la commune, entreprises partenaires), en cas d'événements majeurs, naturels, technologiques ou sanitaires.

Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques présents et à venir sur la commune.

Il prévoit l'organisation du protocole d'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population. En cas d'événement grave, la commune et ses concitoyens sont en première ligne.

BESOIN : Aujourd'hui, les risques majeurs pour Ernolsheim-Bruche sont les tempêtes (vent, orage), les inondations, les coulées de boues, les pandémies...

Dans le cadre de la mise à jour du PCS, **la commune lancera prochainement un appel à bénévoles qui voudraient s'investir pour aider.** Exemple d'aide : prêt de matériel, aide au vidage des caves en cas d'inondation, dégagement de chaussée suite à vents violents, aide logistique (préparation de repas, café pour les intervenants, etc.).

Pensez-y dès maintenant : en cas de catastrophe, toute aide est la bienvenue !

SUIVI
du chantier GCO

Suite aux nombreuses plaintes concernant les nuisances sonores du chantier du GCO, nous avons mandaté un huissier pour effectuer des mesures de bruit les 30 juin, 1er juillet et 2 juillet.

À cette période, Vinci disposait d'autorisations pour travailler de 6h à 22h, mais était également habilité à mener des activités d'entretien mécanique et d'ouverture / fermeture de chantier (générant a priori peu de bruit) sur les plages 4h-6h et 22h-23h. Aucune limitation en termes d'intensité sonore n'a été fixée par la préfecture.

Maître Alain Paulet est intervenu entre 22h30 et 23h30 et entre 3h30 et 4h30, à l'extrémité de la rue des acacias et de celle des alouettes.

Sur ses 6 interventions, il a relevé :

- le 30 juin, entre 22h30 et 22h40, le passage de 12 camions impliquant une brève montée sonore à 60-65 décibels
- le 1er juillet, entre 3h30 et 4h, le passage de 2 camions impliquant une brève montée sonore à environ 60 décibels

Bien que le chantier génère de forts désagréments au quotidien, les éléments du rapport d'huissier ne permettent pas de mener une action contre Vinci ou de déposer une plainte en préfecture.

Le rapport complet de l'huissier est consultable en mairie.

DEMANDE D'EXPLOITATION D'UN ENTREPÔT
par l'entreprise Sermes sur la zone « Activéum »

Les municipalités voisines de l'Activéum ont été invitées à donner leur avis sur l'implantation d'une plateforme logistique de l'entreprise Sermes. Avis consultatif, mais symboliquement fort en début de mandat. Les échanges au sein du conseil municipal ont permis de relever quelques points positifs : l'utilité des solutions électriques élaborées par Sermes, et l'impact sur le bassin d'emploi local, quand tant d'entreprises délocalisent. Ce projet peut également être considéré comme un pis-aller, plus rassurant pour les riverains qu'un site Ceveso.

De nombreuses objections ont pourtant été formulées. Sur la forme, nous déplorons le manque de lisibilité du dossier. Et sur le plan technique, quelques incohérences, parmi lesquelles le parking non surélevé, potentiellement inondable.

Nous souhaitons mettre l'accent sur les risques immédiats et les nuisances que ce projet génèrerait.

En premier lieu, le risque d'inondations. Dans un secteur déjà mité par l'étalement urbain, et dans un contexte d'intensification des phénomènes météo extrêmes dus au changement climatique, nous devons envisager toute consommation du foncier avec la plus grande prudence.

D'autre part, le trafic induit par une plateforme logistique de cette envergure ne manquerait pas de poser des problèmes de circulation, et contribuerait à détériorer la qualité de l'air, au détriment de la santé des riverains. Riverains qui, par ailleurs, déplorent l'enlaidissement de leurs paysages.

Enfin, cette extension de l'Activéum, conjuguée à celle de l'entreprise Graf à Dachstein, pourrait être fatale à certaines espèces locales déjà fragilisées, au mépris des recommandations du Schéma de cohérence territoriale (ScoT).

Sur le long terme, cet équipement ne nous semble tout simplement pas le plus pertinent, dans une communauté de communes déjà hautement urbanisée. Ne vaut-il pas mieux préserver nos terres agricoles ? Voulons-nous réellement encourager un mode de distribution à grande échelle générateur de CO_2, quand les climatologues prévoient déjà des pics de chaleur à 50° dans 30 ans ?

Le conseil municipal a donc voté un avis défavorable au projet de Sermes, motivé par un devoir moral : faire preuve de solidarité vis à vis de nos enfants à qui, comme le dit le proverbe, nous ne faisons qu'emprunter ce territoire.

CONSTRUISONS ENSEMBLE
un village où il fait bon vivre !

Être citoyen ne se limite pas à l'exercice ponctuel du droit de vote. Nous avons tous un rôle à jouer dans la construction d'une communauté de vie harmonieuse. Certains d'entre nous ont toujours vécu à Ernolsheim, d'autres ne s'y sont installés que récemment, et il faut reconnaître que nous n'avons parfois rien en commun avec nos voisins. Pourtant, le fait de partager un lieu de vie doit nous inciter à nous penser comme une communauté, et non comme une simple somme d'individus assujettis aux mêmes impôts locaux ou fréquentant occasionnellement les mêmes infrastructures publiques.

Au quotidien, employés communaux, agents de police pluri-communale et élus sont alertés sur des entraves aux lois et règles en vigueur : tapage nocturne, crottes de chien, nuisances sonores le dimanche... Sans jeter la pierre aux uns et aux autres, arrêtons-nous par moments pour nous demander : "qu'est-ce que JE fais, à mon niveau et dans ma vie de tous les jours, pour contribuer au bon vivre-ensemble dans le village ?"

Il est souvent possible de désamorcer un conflit par le dialogue, après avoir repris le contrôle de ses émotions. Et gardons en tête qu'il est aisé de remarquer chez autrui ce qui s'apparente à un manque de civisme, et d'oublier que nous sommes parfois nous aussi auteurs de ce type de comportements. Qui n'a jamais roulé un peu vite dans le village ou ne s'est jamais garé quelques minutes sur une piste cyclable parce qu'il avait une course rapide à faire ? Qui n'a jamais participé à une fête bruyante se terminant un peu tardivement ? Qui n'a jamais oublié de tailler sa haie sous les 2 mètres règlementaires ? Qui n'a jamais lâché son toutou lors d'une promenade, sans penser qu'il pourrait effrayer une personne ayant une peur panique des chiens ? Qui n'a jamais allumé sa tondeuse un dimanche ? Qui est absolument certain que son chérubin adoré n'a jamais jeté un déchet sur la voie publique lors d'une sortie avec les copains ?...

Nous pourrions dans ce bulletin énoncer une énième fois les multiples règles à respecter dans le cadre du "vivre ensemble". En réalité nous les connaissons déjà à peu près toutes, et elles sont consultables en mairie pour les personnes souhaitant se rafraîchir la mémoire.

Alors pourquoi ne pas plutôt essayer, au quotidien, d'entamer le dialogue avec les auteurs des comportements qui nous agacent, mais aussi d'être tolérants lorsqu'une personne ose nous faire part de ses doléances, en admettant que nous ne sommes nous-mêmes pas toujours exemplaires ? **Essayons d'oublier les querelles anciennes qui minent parfois nos relations de voisinage depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, pour repartir à zéro et parier sur la construction d'un village plus fraternel !**

Si certains comportements gênants peuvent être le fait d'une simple inadvertance, il en est d'autres qui relèvent d'une malveillance caractérisée, et qui ne sont pas excusables. **Nous tenons à vous rappeler que les vols en tout genre sont interdits (objets, animaux, œuvres de la propriété intellectuelle, etc.) et punis par la loi.** En outre, s'il est interdit de nourrir les chats errants, il est également condamnable d'exercer des mauvais traitements à tout animal domestique.

Si un chat d'un voisin vient trop souvent abîmer vos plates-bandes, faites-le fuir en lui jetant un verre d'eau... et allez voir votre voisin pour trouver une solution !

Et puisqu'on parle de vols... Un canon effaroucheur (voir photo plus haut) a été dérobé récemment sur la commune. Si vous voyez cet équipement au détour d'un chemin, sachez qu'il peut potentiellement être dangereux, car il contient une bouteille de gaz et prévenez la mairie pour qu'elle alerte son propriétaire.

Régulièrement, nous vous tiendrons informés du travail réalisé au niveau de la communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig, à laquelle nous appartenons.

MAIS AU FAIT, LA « COMCOM », C'EST QUOI ?

C'est un établissement public disposant d'une fiscalité propre et ayant pour objet « d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace » (article L 5214-1 du code général des collectivités territoriales). La communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig regroupe 18 communes et 40 000 habitants. Elle est gérée par un conseil communautaire au sein duquel siègent 48 délégués élus dans chacune des communes membres (Eric Franchet et Camille Violas pour Ernolsheim-Bruche).

ET CONCRÈTEMENT, À QUOI ÇA SERT ?

La communauté de communes ne peut agir que dans les domaines pour lesquels les communes membres lui ont transféré leur compétence.

Notre ComCom dispose de nombreux champs d'intervention : définition d'un plan d'aménagement de l'espace (Schéma de Cohérence Territoriale, ou SCoT), actions de développement économique, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, gestion des aires d'accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets, gestion des piscines, action sociale, eau et assainissement, aménagement de liaisons cyclables, etc.

L'un des projets en cours : le déploiement de la fibre optique

La ComCom est également compétente en matière d'aménagement numérique du territoire. C'est à ce titre qu'elle travaille sur le développement du réseau de la fibre optique sur les 12 communes câblées qui en sont membres, parmi lesquelles Ernolsheim-Bruche.

Entourée d'une gaine protectrice en plastique, la fibre optique est un fil en verre plus fin qu'un cheveu permettant de transporter des données par le biais d'un signal lumineux. Elle permet de transmettre des quantités de données à la vitesse de la lumière, quasiment sans limitation de débit. En effet, à la différence du cuivre, le débit n'est quasiment pas altéré par la distance et peut être symétrique, c'est-à-dire identique pour la réception et l'envoi de données. Cette technologie permet d'accéder au très haut débit et remplace progressivement les réseaux ayant servi à la distribution du téléphone ou encore de la télévision par câble.

En matière de sécurité, et contrairement aux technologies sans fil, le réseau fibre optique n'est pas facilement piratable. En outre, le transport de la lumière ne provoque aucun rayonnement électromagnétique, il n'y a donc aucun risque sanitaire inhérent aux ondes électromagnétiques.

La ComCom a signé une convention avec SFR FTTH afin de rendre raccordables à la fibre optique, sous réserve, 100% des prises d'ici le 31/12/2021. Les réserves concernent notamment :

- les immeubles collectifs, pour lesquels les installations ne seront possibles que si les Syndics signent une convention avec SFR
- les habitations non raccordées au réseau France Telecom.

Dès janvier 2022, la plupart des foyers du village devraient donc être raccordables à la fibre. Il appartiendra alors à chaque habitant de souscrire à une offre d'un opérateur commercial afin de réaliser le raccordement final, entre le boîtier PBO (Point de Branchement Optique) situé sur la voie publique et les prises au sein de son logement. La liste des opérateurs commerciaux qui seront actifs dans notre village n'est pas encore connue, mais a priori les principaux acteurs du marché seront présents.

La communauté de communes a prévu d'intégrer un article détaillé sur l'état d'avancement du déploiement de la fibre dans son prochain bulletin d'information, « L'Avenir Ensemble ». N'hésitez pas à le lire, il devrait paraître avant la fin de l'année.

TENNIS CLUB ERNOLSHEIM
les balles vont pouvoir à nouveau rebondir

Ajustement des grips sur les manches des raquettes, vérification de la tension du cordage, préparation des boîtes de balles, les amateurs de tennis sont fin prêts pour reprendre leur activité favorite et retrouver les courts. La situation se décante tout doucement et les principales conditions de remise en route ont été posées lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 11 septembre.

Assemblée Générale qui a vu également l'élection d'un nouveau président et vice-président à la tête du club. En effet Eric Franchet a préféré céder son siège dont hérite, temporairement, un duo composé de Cyril Bouvard et Alain Abascal.

Toujours sous la houlette de son entraineur Joan Trimborn, le club a pu mettre en place, en concertation avec la Mairie et selon les dispositifs sanitaires à appliquer, les différents créneaux horaires d'entrainement les jeudis de 16h45 à 20h45 et les vendredis de 16h45 à 20h (hormis pendant les vacances scolaires). Entrainements qui se dérouleront soit, tant que les conditions météo le permettront, sur les deux courts extérieurs, soit dans la salle omnisports. Pour cette dernière, un seul bémol : les consignes de nettoyage imposent de réduire le temps global de jeu. La nouvelle équipe en place espère retrouver le plus grand nombre possible d'adhérents afin de poursuivre la bonne dynamique qui avait été insufflée les années précédentes. Enfin, cette délicate période a toutefois permis de mettre sur pieds une toute nouvelle équipe de Seniors +45 qui a été engagée lors du mini championnat d'automne. Un doux rêve de l'ancien président qui a, enfin, pu aboutir et voir le jour. Autour d'Eric Franchet, les autres joueurs issus du village, Cyril Bouvard, Alain Abascal, Mathieu Bernhardt, André Minoux et Laurent Schott complètent l'équipe qui a porté haut les couleurs du village.

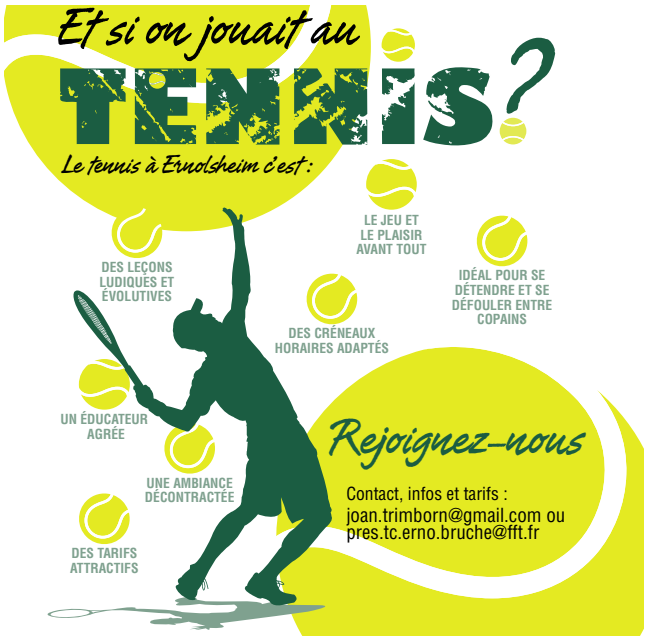

FOULÉES
de la Bruche

Le RAME (Running Athlé Marche Ernolsheim) organise ses 11ème Foulées de la Bruche, dimanche 25 octobre, départ à la salle omnisport.

Attention programme simplifié cette année :

- Course de 10 km à 10h (max 500 coureurs)
- Marche de 6 km à 10h20 (max 200 marcheurs)

Les inscriptions sont ouvertes, et se font uniquement en ligne à cette adresse: www.sporkrono.fr/events/foulees-de-bruche

En cas d'annulation sanitaire forcée, tous les inscrits seront remboursés.

1€ par inscription sera reversé à «Une Etoile pour Ines» et chaque inscrit recevra un lot confectionné par l'institut des aveugles de Still.

Merci pour votre soutien, venez nombreux !

Le RAME

SOLEIL
d'Automne

Suite à une vacance de la présidence, nous recherchons des personnes motivées pour prendre des responsabilités au sein de l'association.

Nous remercions Françoise Pacou pour son investissement au cours de ces dernières années. Pour rappel, Soleil d'Automne est une association proposant des rencontres et diverses activités aux seniors : marches, galette des rois, thés dansants, etc.

Ne laissons pas disparaître cette belle structure, c'est le moment de s'engager !

Contacts : Mme Eglin 06 71 73 22 06 ou
Mme Metz-Garny 06 74 71 15 05

REPRISE DES ACTIVITÉS
pour Familles Rurales

Dans une situation sanitaire jamais connue auparavant, Familles Rurales Ernolsheim a décidé de reprendre ses activités sportives et artistiques pour la saison 2020 / 2021. Nous mettons tout en œuvre pour reprendre dans un climat de sécurité et vous proposer des activités diverses et variées. Par souci de sécurité, nous limiterons le nombre d'inscription par cours.

Voici ce que nous vous proposons :

- **ÉVEIL AU CORPS** (5 / 14 ans), les mardis de 18h à 19h à la salle socioculturelle. Reprise le 15 septembre 2020

  Tarif : 90€ de 5 à 10 ans et 110€ de 11 à 14 ans l'année

  Contacts : Ghislaine NOPPER 06.26.45.04.03 et Joëlle CLEMENT 06.86.93.85.66
- **STEP** (+14 ans et adulte), les mardis de 19h45 à 20h45 à la salle socioculturelle. Reprise le 15 septembre 2020

  Tarif : 130€ l'année

  Contacts : Ghislaine NOPPER 06.26.45.04.03 et Joëlle CLEMENT 06.86.93.85.66
- **ATELIERS CRÉATIFS** (5 /12 ans), le mercredi, une fois par mois. Dates et information sur Facebook. Reprise en octobre 2020 – **Tarif :** 5€ la séance

  Contacts : Ghislaine NOPPER 06.26.45.04.03 et Joëlle CLEMENT 06.86.93.85.66
- **GYM DOUCE** (sénior, mixte, à partir de 50 ans), le mercredi de 10h à 11h à la salle socioculturelle. Reprise le 30 septembre 2020 – **Tarif :** 120€ l'année

  Contacts : Jeannette DIEMER 03.88.96.10.10 et Annelyse MOESCHK 07.70.57.52.00
- **BELOTE**, le 3ème mardi du mois de 14h à 17h à la petite salle omnisports. Reprise en 2021 – **Tarif :** 5€ la séance

  Contact : Monique Holtzweiler 03.88.96.17.74
- **PATCHWORK / COUTURE**, les 1er et 3ème lundis du mois Patchwork de 14h à 17h à l'espace du lavoir, le 2ème lundi du mois Couture de 14h à 17h à l'espace du lavoir. Reprise le 7 septembre 2020 – **Tarif :** 20€ l'année

  Contact : Bernadette WEISS 03.69.22.65.44
- **SOPHROLOGIE**, le mercredi de 19h à 20h30 à la petite salle omnisports. Reprise le 24 septembre 2020 – **Tarif :** 180€ l'année

  Contact : Christine Hertling 06.85.57.90.82

La carte de membre de 25€ (1 par foyer) est obligatoire pour les cours à l'année, déductible des impôts.

Information 2020 : nous n'organiserons pas de bourse puériculture ni de concours de belote.

Courriel : famillesruralesernolsheim@gmail.com

www.facebook.com/Familles-Rurales-Ernolsheim-Sur-Bruche

RANDO
MOUV'ERNO

Les vacances d'été ont pris fin et nos activités ont redémarré après une courte pause estivale. Avec 35 membres inscrits, nous proposons actuellement 2 séances de marche par semaine, le mardi et le jeudi soir. Si les séances du mardi se répartissent toujours entre 4 villages voisins (Ernolsheim, Duttlenheim, Entzheim et Holtzheim), les séances du jeudi ont uniquement lieu à Ernolsheim.

Nous avons également participé au Vélo Tour de la Communauté des Communes de la Région de Molsheim-Mutzig du dimanche 20 septembre et à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous avons prévu de participer à la Molshémienne le vendredi 3 octobre.

Nos randonnées du dimanche matin nous font re-découvrir la région dans une ambiance conviviale et festive.

Vous pouvez suivre nos différentes sorties sur la page Facebook « Rando Mouv'Erno ». **N'hésitez pas à vous renseigner et nous rejoindre pour une balade, les heures et lieux de rendez-vous sont indiqués sur la page Facebook.**

REJOIGNEZ
le club pétanque !

À la sortie du confinement, nous avons pu constater un nombre important d'amateurs de boules. Nous sommes ravis de l'intérêt que vous portez à cette discipline. N'hésitez pas à partager votre nouveau loisir avec nous à nos heures de jeu, le mardi et vendredi à 20h, le mercredi, jeudi et samedi à 14h.

Jouer à la pétanque ne vous empêche pas de pratiquer une autre activité sportive que nous vous encourageons à poursuivre !

L'équipe pétanque

COURS DE YOGA IYENGAR POUR TOUS
à Ernolsheim-Bruche

QU'EST-CE QUE LE YOGA?

L'origine du mot yoga vient du sanscrit et signifie l'unicité du corps, du mental et de l'esprit. Cette discipline indienne ancienne est basée sur la pratique de postures (asanas) et d'exercices de respiration (pranayama).

LES BIENFAITS DU YOGA

Le yoga permet de trouver le bon équilibre entre le corps, l'esprit et le mental, afin de garder calme et sérénité même en période de stress. C'est un formidable moyen de dénouer les contractures, de s'étirer et de faire travailler doucement les muscles, de renforcer le dos et de se tonifier tout en apprenant à se calmer intérieurement, à lâcher prise, à se recentrer et à trouver la source de son énergie intérieure.

LA SPÉCIFICITÉ DU YOGA IYENGAR :

La spécificité du yoga Iyengar est l'utilisation du matériel (sangles, briques, chaise...) de telle sorte qu'il s'adresse à tous, quels que soient l'âge et la condition physique.

CALENDRIER DES COURS :

- **Lundi :** 18h30 à 20h : débutants 1 (débutants et élèves qui ont jusqu'à 3 ans de pratique)
- **Mardi :** 18h-19h : enfants (dès 7 ans)
- **Mercredi :** 12h15 à 13h30 : tous niveaux (élèves qui ont 1 année de pratique ou plus)

  Pour les personnes qui ne sont pas disponibles le soir, qui travaillent et qui veulent profiter de la pause déjeuner, le cours du mercredi midi est fait pour vous !
- **Mercredi :** 18h30 à 20h : avancés (élèves à partir de 4 ans de pratique)
- **Vendredi :** 9h-10h30 : nouveau cours : pratique douce avec supports.

  Ce cours s'adresse aux personnes fatiguées nécessitant une pratique adaptée : douleurs aux genoux, au dos, à la nuque... et aux seniors.

Toutes les séances ont lieu à la salle du Corps de Garde, place de l'église à Ernolsheim-Bruche.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE :

Les stages d'approfondissement

Chaque mois, l'A.G.Y organise des stages d'approfondissement. Ces temps sont très appréciés, ils permettent un travail approfondi des postures sur plusieurs heures, en atelier seul ou à 2, pour permettre au corps de s'ouvrir davantage.

Les énergies des 4 saisons

Des temps de convivialité sont organisés à chaque changement de saison. L'occasion pour nos membres d'échanger et de passer de bons moments.

Apprendre le yoga en s'amusant !

Dans un monde ultra-connecté où les enfants sont sollicités dès leur plus jeune âge dans l'environnement numérique dans lequel ils évoluent, il est important de se poser, d'avoir un moment à soi pour se concentrer, ce que l'enfant a de plus en plus de mal à faire. Les enfants peuvent trouver dans cette discipline un moyen de mieux se concentrer et d'apprendre à gérer leurs émotions. Il s'agit d'une pratique ludique, positive, avec un bénéfice physique (souffle, souplesse, énergie) et un mental apaisé, il est accessible à tous et sait s'adapter à la situation de chacun. La variété des postures, leur enchainement rapide créée une dynamique, le mental peut ensuite se poser, se ressourcer, être disponible pour rester concentré pendant le cours. Le Yoga s'adresse à tous les enfants à partir de 7 ans.

Laissez-vous tenter par une séance découverte !

Enseignant : Nathalie EHLIG – Certifiée Junior 1 par le RIMYI (Ramamani Iyengar Memorial Yoga Institute) de Pune en Inde.
Tél.: 06 11 98 57 38 - n.ehlig@alacampagne.fr
AGY association génération yoga

RENOUVELLEMENT
de l'équipe OMSALE

L'assemblée générale extraordinaire de l'Office Municipal des Sports Arts et Loisirs Ernolsheim (OMSALE) a eu lieu au début du mois de juillet. Aucune des 26 associations membres n'a manqué à l'appel.

Sur demande du président historique et adjoint au maire sortant Antoine Hertling, la séance a été ouverte par une minute de silence à la mémoire de René Truntzer, président de Familles Rurales et membre de l'OMSALE disparu brutalement au mois de mai dernier.

Antoine Hertling a ensuite fait le bilan des manifestations organisées par l'OMSALE, ainsi que par ses associations adhérentes.

Eric Franchet, le maire fraîchement élu, a fait part de son désir que l'OMSALE devienne une association à part entière, indépendante de la commune mais toujours soutenue fortement par la mairie. En ce sens, il a rappelé qu'il n'y a pas d'obligation qu'un adjoint au maire occupe le poste de président de l'association.

Sébastien Clément, adjoint au maire à la vie associative, a remercié l'ancienne municipalité, et en particulier Antoine Hertling et Jean-Claude Nicol, pour le travail effectué. Il a également proposé de renforcer les liens inter associatifs mais aussi entre la commune et les associations, et de faire évoluer les statuts de l'OMSALE.

Les membres de l'OMSALE ont ensuite procédé au vote du bureau, sous l'égide de leur doyen Alfred Abler (Fleurs & Fruits).

Composition du nouveau bureau : président, Vincent BRENCKLE (Commune) ; vice-présidente, Ghislaine NOPPER (Commune) ; trésorier, Roland MARTIN (Pétanque) ; trésorier adjoint, Monique HOLTZWEILER (Familles Rurales) ; secrétaire, Sébastien CLEMENT (Commune) ; secrétaire adjoint, Fabienne MULLER (ESME) - Assesseurs : Sophie MULLER (VEB), Noël BOBBE (Amicale des pêcheurs) & Thibaut SCHAEFFER (Erno BAD) - Vérificateurs aux comptes : Albert ENGEL (Pétanque) & Raphael KOENIG (APPMA).

Bonne route à eux !

ASSOCIATION « RÉSERVE DU BISHNOÏ »
Partages en tous genres

Il y a une vie en marge du système marchandisé ! Si vous estimez que notre village est plus qu'un regroupement d'individus consommateurs, venez nous aider à mettre sur pied un Système d'Echanges Locaux ou SEL (en résumé, un troc indirect d'outils et de services).

Plus nous serons nombreux, plus les partages seront variés. L'objectif est de développer une solution collective pérenne, qui aura un impact fort sur notre environnement naturel... et relationnel. La devise des SEL n'est-elle pas : « Plus de liens, moins de biens » ?

AUTRE PARTAGE, AUTRE PROJET : LE JARDINAGE

Sur la lancée de son marché aux plantes réussi, l'association souhaite bien sûr renouveler l'opération, mais aussi aller plus loin. Une vente de graines aura lieu le 21 octobre, devant la salle socioculturelle, à l'occasion de la projection par la mairie du film « Chemins de travers ». D'autre part, un groupe permaculture s'est constitué pour expérimenter l'idée des jardins partagés, un peu sur le modèle de ce qui se fait à Wangen. Avis aux amateurs, adhérents ou non !

ON PEUT AUSSI SE PARTAGER LE TRAVAIL

Les Bishnoïs pourraient s'investir dans le projet de marché piloté par la mairie. Un stand d'épicerie en vrac (et bio) y serait tenu, dans la lignée du défi zéro déchet de l'an dernier. Il nous faudrait pour cela plus de monde.

ENFIN, IL Y A LE PARTAGE DE CONNAISSANCES

Le 17 octobre, Michel, guide de son état et nouvel adhérent bishnoï, nous emmènera dans la forêt de l'Illwald pour écouter le raire du daim.

Ces différents projets sont entre les mains de personnes motivées. Il ne leur manque parfois qu'un peu de sang neuf. Puisse cette brève présentation susciter des vocations parmi nos concitoyens.

Contact : reservedubishnoi@gmail.com ou Guillaume Bourlier au 03 69 57 59 08.

COIFFEUR :
un métier, deux passionnés

Il s'en est passé du temps depuis que Marielle et Vianney ont débuté leur activité respective de coiffeur au cœur du village : 1995 et Coiffure Active pour l'une, 1980 et Coiffure Brigitte, désormais by Vianney pour l'autre. Une belle longévité qui témoigne à la fois d'un investissement personnel réussi au sein de notre village et d'un savoir-faire reconnu auprès d'une clientèle exigeante mais fidèle.

En cette période très particulière, comme la plupart des commerçants et artisans, Marielle et Vianney ont terriblement souffert de la crise. Après de longues semaines d'inactivité, il a fallu s'adapter et tenter de combler autant que faire se peut les pertes occasionnées. Mais face notamment à l'annulation de nombreuses fêtes de famille, au report de dizaines de mariages et aux changements d'habitudes des clients, la partie est loin d'être gagnée. Pourtant, l'un comme l'autre, ils restent confiants et continuent à travailler avec le sourire.

Tous les deux peuvent s'appuyer sur l'esprit « familial » et convivial qui a été instauré dans leurs salons au fil des années, tant par Brigitte, défunte maman de Vianney que par Marielle, l'enfant du village. Un esprit et une ambiance qui font que l'on s'y sent bien et qui donne envie de revenir. **Vianney, assisté des deux Céline, joue la carte de la bonne humeur et de la décontraction.** Toujours un petit mot sympa adressé à celui ou celle qui prend place sur le siège. Et si c'est un enfant, il a droit à son siège « spécial Grand Prix ». Et ça plait ! La preuve, puisqu'il semblerait même qu'un illustre personnage barbu, qu'on aperçoit aux alentours de Noël, ait personnellement pris pour habitude de se faire entretenir la barbe et la tignasse au salon.

Chez Coiffure Active, l'atmosphère se veut plus « cocooning ». Avec Ludivine, Marielle cherche à créer une véritable relation avec l'ensemble de sa clientèle et faire en sorte que le moment passé dans son salon soit un vrai moment de détente. *« Savoir écouter les désirs de ses clients est l'un des aspects les plus importants de notre métier »,* confie Marielle. Et justement, c'est pour répondre aux nouvelles attentes d'un nombre croissant de sa clientèle, que **Vianney a développé ses prestations à domicile.** *« Un plus qui nous permet de conserver une certaine clientèle, plus âgée notamment. Celle qui, par crainte du virus, n'ose plus venir au salon. Et pourtant, la taille de mon salon permet de maintenir un espace conséquent entre chaque siège. Mais, il faut savoir s'adapter »*, ajoute Vianney.

Chez Coiffure Active, le « petit plus » de Marielle se situe essentiellement dans sa spécialisation en matière de colorimétrie. Passée experte en la matière, Marielle en maîtrise toutes les techniques et les subtilités. De nombreuses clientes n'hésitent d'ailleurs pas à venir de loin pour bénéficier de son savoir-faire. Une expertise valorisée depuis 2016 par la distinction ultime de « Maître Coiffeur » que Marielle cherche sans cesse à perfectionner, en se confrontant très régulièrement aux autres coiffeurs au cours de formations qu'elle prodigue pendant son temps libre. *« J'adore transmettre mon savoir mais aussi apprendre des autres. C'est quelque chose de très valorisant »*, indique-t-elle. La formation des jeunes apprentis, une véritable passion que Marielle entretient depuis de nombreuses années maintenant. Et ce titre de Maître Coiffeur lui permet désormais d'en accompagner certains jusqu'à la maîtrise coiffure, le graal du coiffeur en somme.

Enfin, comme la plupart des métiers liés à la mode ou à la beauté, l'univers de la coiffure n'échappe pas à l'évolution des techniques et des tendances. Evolution dont il faut suivre, voire anticiper, le mouvement. **Actuellement, on assiste au retour à l'utilisation de produits qui sont plus naturels, et beaucoup plus respectueux.** À la fois des cheveux des clients, puisque moins agressifs, mais aussi de l'environnement. *« D'ici la fin de l'année, mes clients profiteront d'une nouvelle gamme de couleurs naturelles à 97 %, qui viendra compléter toute la gamme de shampooings et soins naturels que je propose déjà »,* précise Vianney. Au bout de la route, pour Marielle, cette démarche elle l'a entrepris depuis plusieurs années déjà. En s'associant notamment à la marque GK Hair dont elle sait que la qualité des produits correspond à la vision qu'elle a de son métier.

Deux acteurs incontournables et historiques qui disposent d'un réel savoir-faire dont aussi bien la passion que l'investissement sont un vrai « plus » pour notre village.

LE CHAUFFAGE ÉCOLOGIQUE en questions

Comment concilier confort thermique, économies et lutte contre le réchauffement climatique…

POURQUOI CHANGER DE CHAUFFAGE ?

Selon un récent sondage*, quatre Français sur cinq estiment que leur facture énergétique est élevée, et un quart déclarent qu'elle est très élevée ! Le chauffage représente près de 70 % des consommations énergétiques d'un foyer. Faire des économies est sans doute la première motivation pour réaliser sa « transition énergétique », tout en augmentant le confort thermique du logement, avec en prime un « petit geste » pour lutter contre le réchauffement climatique. Pour 68 % des Français, s'équiper en énergies renouvelables est ainsi perçu comme le meilleur investissement financier !

**OpinionWay pour Qualit'EnR / www.qualit-enr.org*

QUELLE EST LA BONNE DÉMARCHE ?

Avant tout, la priorité des priorités est, après un bon diagnostic thermique, d'isoler son logement : la meilleure des énergies est celle qu'on ne consomme pas ! Objectif : se rapprocher du niveau de consommation exigé dans le neuf, soit 50 kWh/m².an (chauffage, eau chaude, éclairage, systèmes auxiliaires…). En éliminant les effets de « paroi froide », on chauffe ainsi moins tout en gagnant en confort.

QUELLE EST LA PRINCIPALE ÉNERGIE RENOUVELABLE ?

Première source d'énergie renouvelable du pays, le chauffage au bois est utilisé par 7,8 millions de foyers. Il représente 55 % de la chaleur renouvelable en France et constitue la source de chauffage la plus économique pour les ménages français. Le CO2 libéré lors de la combustion est celui qui a été fixé par l'arbre pendant sa croissance. C'est donc une « vraie » énergie renouvelable, même s'il faut tenir compte de « l'énergie grise » correspondant à l'exploitation du bois, son éventuelle transformation et son transport (privilégier une origine locale).

QUELS SONT LES UTILISATIONS DU BOIS-ÉNERGIE ?

Le grand atout du bois, c'est sa grande variété d'utilisation :

- **le poêle à bûches** utilise le combustible le moins cher du marché. Il est simple, performant (rendement entre 70 à 85 %) et peut s'utiliser en appoint ou en chauffage principal. Il faut qu'il soit bien dimensionné, et il devra prendre l'air à l'extérieur (poêle dit « étanche ») si la maison est étanche à l'air et dotée d'une VMC. Ses contraintes : approvisionnement et stockage du bois, alimentation du foyer et vidage des cendres.
- **le poêle de masse ou à accumulation de chaleur,** produit une douce chaleur par rayonnement et vous évitera les recharges fréquentes. Inconvénients : son prix et son poids important.
- **le poêle à granulés cumule les avantages :** allumage et alimentation automatique par réservoir intégré, souvent programmable, excellent rendement (souvent 95 %). Inconvénients : nécessite un branchement électrique, ventilateur de diffusion parfois bruyant, entretien par un professionnel compétent, recharge du réservoir de granulés, stockage des granulés.
- **les chaudières à bois sont plutôt destinées aux grandes maisons.** Celles à bûches sont les plus économiques mais nécessitent manutention et stockage du bois. Celles à granulés ou plaquettes (bois déchiqueté) sont plus coûteuses mais souvent à chargement automatique, avec régulation électronique.
- **À noter enfin les « cheminées à foyer fermé » et les inserts, très souvent à bûches, mais parfois à granulés :** tout le charme des cheminées, le rendement en plus (de 60 à plus de 90 %) !

ET LES POMPES À CHALEUR ?

La pompe à chaleur (PAC) prélève un peu de chaleur d'une « source froide » (sol du jardin ou eau d'une nappe pour les pompes géothermiques et air environnant pour les pompes aérothermiques), augmente son niveau de température et restitue une chaleur à une température plus élevée dans le logement. L'ADEME encourage le choix des pompes à chaleur les plus performantes, quelle que soit la technologie, en insistant en particulier sur la qualité de mise en œuvre du système complet (capteur, pompe à chaleur, émetteur de chaleur).

BON À SAVOIR

COMMENT UTILISER L'ÉNERGIE SOLAIRE ?

Le soleil ne sert pas qu'à produire de l'électricité via des panneaux photovoltaïques : cette énergie gratuite permet aussi de générer de la chaleur, grâce à des capteurs à eau, alimentant par exemple un plancher chauffant ou des radiateurs. Et comme ces panneaux peuvent aussi produire de l'eau chaude sanitaire, on utilise le terme de « systèmes solaires combinés » ou SSC. Les capteurs, posés sur le toit, en façade ou au sol, utilisent en général de l'eau glycolée en circuit fermé, qui transmet la chaleur à un ballon de stockage via un échangeur.

AGENDA
des événements à venir (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires)

- **Du 12 au 17 octobre :** « Rendez-vous de la retraite » organisés par l'Agirc-Arrco et l'Assurance retraite. Ils permettent d'échanger gratuitement avec un expert retraite, par téléphone, dans l'un des 230 points d'informations ou sur internet, pour obtenir des conseils personnalisés.

  Plus d'informations sur www.rdv-retraite.fr
- **21 octobre à 20h :** projection-débat à la salle socio-culturelle « Chemins de travers »
- **25 octobre :** foulées de la Bruche
- **26 octobre à 20h :** conseil municipal
- **18 novembre à 20h :** projection-débat à la salle socio-culturelle «Pauvres poulets : une géopolitique de l'œuf»
- **29 novembre :** marché de l'Avent
- **16 décembre à 20h :** débat à la salle socio-culturelle, « Noël autrement »
- **Un café citoyen** sera organisé lors du lancement du marché (la date sera communiquée ultérieurement)
- **Novembre :** rencontre entre les élus et les professionnels du village (date à définir)

ACTUALITÉS

BONNE RETRAITE
Monsieur l'instituteur !

Qui ne l'a jamais croisé chevauchant son vélo dans les rues d'Ernolsheim ? Arrivé à l'école élémentaire en 1992, M. MERTZ vient de faire valoir ses droits à la retraite.

Tout au long de ces 28 années d'enseignement dans notre commune, il en aura vu défiler des enfants et nombreux sont ceux, jeunes et moins jeunes, qui l'auront eu comme maître d'école.

Un grand merci à M. Eric MERTZ pour son investissement au service de nos enfants. Que ses nouvelles « grandes vacances » soient paisibles et jalonnées de très bons moments.

VIE
pratique

- Les **sacs de tri** sont à nouveau disponibles en mairie.
- Rappel : n'hésitez pas à **vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables** si vous entrez dans l'une des 3 catégories suivantes : plus de 65 ans / plus de 60 ans et inapte au travail / personne handicapée.
- Chaque foyer peut déposer **4 pneus de véhicule léger par an à la déchetterie** de Duppigheim ou Molsheim.

Pour suivre toute l'actualité du village, vous pouvez vous abonner à notre page facebook :
« LES ACTUALITÉS D'ERNOLSHEIM-BRUCHE»

ou consulter le site internet : www.ernolsheim-bruche.fr

APPEL À ARTISTES
pour illustrer « Erno au fil de l'eau » !

Dessinateurs, peintres, photographes ou autres créateurs, partagez vos œuvres avec tous les habitants du village !

Déposez-les en mairie ou envoyez-les à :

mairie@ernolsheim-bruche.fr

Nous les publierons dans les prochains numéros de votre bulletin communal.

CONCOURS PHOTO
« L'automne à Erno »

Avis aux amateurs, soumettez vos plus beaux clichés (3 maximum par personne) à la mairie avant le 10 décembre 2020.

Les plus belles images seront exposées au lavoir et leurs auteurs gagneront une impression grand format !

Directeur de la publication : Camille Violas

Comité de rédaction : commission communication

Crédits photos : Commune Ernolsheim-Bruche / Getty Images

Conception et réalisation : Barbara Graphiste

ISSN : 1627-3364 · **Tirage :** 950 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique